

Communiqué de presse

Paris, le 11 octobre 2024

Crédit Agricole Assurances choisi par les Industries Electriques et Gazières (IEG) pour la couverture supplémentaire maladie de ses personnels statutaires en partenariat avec NoveoCare

Dans le cadre d'un appel d'offres lancé en février dernier, Crédit Agricole Assurances, via sa filiale Predica, et NoveoCare viennent d'être choisis pour assurer et gérer, à compter du 1^{er} juillet 2025, la couverture supplémentaire maladie des personnels statutaires des Industries Electriques et Gazières (IEG).

Le contrat qui entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2025 et prendra fin le 31 décembre 2026, reconductible au 1^{er} janvier de chaque année par tacite reconduction sept fois au maximum, permettra aux personnels statutaires des Industries Electriques et Gazières (IEG) de bénéficier d'une couverture supplémentaire maladie. Sont concernés par ce nouveau dispositif 136 000 salariés adhérents pour 310 000 bénéficiaires au total pour 70 M€ de primes annuelles.

Lors de cet appel d'offres, Crédit Agricole Assurances a mis en avant l'offre de services destinée aux agents des Industries Electriques et Gazières (IEG) avec l'application [MA SANTE](#), qui permet de gérer sa santé en un clic et qui regroupe l'ensemble des services dans des parcours intégrés (échanger 24/7 avec un généraliste, dermatologue, psychologue, etc, préparer une hospitalisation, réaliser un bilan de prévention, mais également trouver une infirmière à domicile) ; mais aussi son accompagnement par NoveoCare, leader de la gestion déléguée indépendante en France, qui offrira un service de gestion de référence pour l'ensemble des bénéficiaires. Enfin, les équipes de Crédit Agricole Assurances apporteront une attention particulière aux équipes RH assurant un très haut niveau de réactivité et de compréhension.

Clément Michaud, Directeur des assurances collectives de Crédit Agricole Assurances indique : « *Nous sommes très heureux et fiers de pouvoir accompagner les personnels statutaires des Industries Electriques et Gazières (IEG) dans leur couverture supplémentaire maladie et de leur proposer une offre de service facilitant l'accès au soin sur tout le territoire. Nous porterons une attention particulière à la qualité de service lors de la mise en gestion et pendant toute la vie du contrat* ».

Maxime Hunault, Directeur Général de NoveoCare ajoute « *Nous sommes ravis de collaborer avec Crédit Agricole Assurances pour offrir aux personnels statutaires des IEG une expérience de santé fluide et efficace. Notre objectif est de simplifier leur quotidien et de leur offrir les meilleurs standards en termes de qualité et d'expérience client* ».

A propos de Crédit Agricole Assurances

Crédit Agricole Assurances, premier assureur en France, est l'entreprise du groupe Crédit Agricole qui rassemble tous les métiers de l'assurance de Crédit Agricole S.A. Crédit Agricole Assurances (Predica) propose une gamme de produits et services en épargne, retraite, santé, prévoyance et assurance des biens. Ils sont distribués par les banques du groupe Crédit Agricole en France et dans 9 pays dans le monde, et s'adressent aux clients particuliers, professionnels, agriculteurs et entreprises. Crédit Agricole Assurances (Predica) compte 5 800 collaborateurs. Son chiffre d'affaires (« non GAAP ») à fin 2023 s'élève à 37,2 milliards d'euros.

www.ca-assurances.com

A propos de NoveoCare

Créé en 1988, NoveoCare est le leader de la gestion déléguée indépendante en santé, prévoyance, retraite et emprunteur pour le compte de Tiers. Les équipes accompagnent les porteurs de risque (assureurs, mutuelles, institutions de prévoyance, bancassureurs) et les courtiers dès la mise en place et durant toute la vie des contrats, avec pour ambition de délivrer un service de qualité sur toute la chaîne de valeur : adhésions, prestations, cotisations, relation client. Avec ses 950 employés gérant près de 2.4millions de personnes protégées, NoveoCare affiche en 2024 un chiffre d'affaires de 65 millions d'euros. <https://www.noveocare.com>

Contacts presse

Nicolas Leviaux +33 (0)1 57 72 09 50 / 06 19 60 48 53

Julien Badé +33 (0)1 57 72 93 40 / 07 85 18 68 05

service.presse@ca-assurances.fr

Sophie Mugnier - Responsable Communication +33 (0)6 89 88 05 59

Erwann Bertheleme – Directeur Marketing, Commercial et Communication +33 (0)6 78 88 24 54

communication@noveocare.com